

Niort, le 25 septembre 2009

Préfecture des Deux-Sèvres
4, rue Du Guesclin
BP 522
79099 NIORT Cedex 9

GG/FD/250902

A l'attention de Madame la Préfète,
Madame Christiane BARRET

Madame la Préfète,

Le supermarché Champion devenu Carrefour Market a annoncé sa décision d'ouvrir le dimanche matin à sa clientèle.

Il a décidé de s'emparer du concept du groupe auquel il appartient désormais pour imposer l'ouverture dominicale malgré le refus exprimé par la majorité des salariés de travailler le dimanche.

J'avais d'ores et déjà eu l'occasion d'attirer l'attention de vos prédécesseurs sur ma stricte opposition à l'ouverture des supermarchés le dimanche et je tiens à vous renouveler mon hostilité intractable à l'initiative de ce supermarché tout à fait contraire aux orientations décidées dans le cadre de la politique de la ville. En effet, j'ai émis, dans le cadre des fonctions qui sont les miennes, un avis défavorable.

Cette ouverture continue d'alimenter la surenchère des ouvertures de commerces le dimanche, ce qui revient à prôner un modèle de société imposé par quelques acteurs économiques, va à l'encontre du bien vivre ensemble et met en danger l'équilibre entre les grandes surfaces et le petit commerce de proximité auquel je tiens particulièrement et sur lequel je travaille actuellement.

Aussi, considérant que la direction du supermarché Carrefour Market ne bénéficie pas d'autorisation et décide cependant d'ouvrir le dimanche, je vous demande de bien vouloir faire respecter les textes en vigueur et appliquer les sanctions qui s'imposent.

Enfin, ayant pris toute la mesure des inquiétudes des salariés et de leurs représentants, il apparaît qu'un échange sur le travail le dimanche serait opportun. C'est pourquoi, je me permets de vous soumettre l'idée de l'organisation d'une rencontre qui réunirait tous les acteurs concernés (syndicats d'employeurs, syndicats de salariés, élus...) afin qu'un point soit fait sur ce sujet sur l'ensemble du département.

Vous remerciant de votre attention, je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie d'accepter, Madame la Préfète, l'expression de ma haute considération.

Geneviève GAILLARD